



WWW.FIERASCEPTRE.CA

Rapport de gestion

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011



FIERASCEPTRE

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 12 mars 2012, présente une analyse de la situation financière et des résultats opérationnels de Fiera Sceptre inc. (« la Société », « Fiera Sceptre » ou « nous ») pour le trimestre clos le 31 décembre 2011. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes au 31 décembre 2011 et pour le trimestre clos à cette date. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes de Fiera Sceptre et de ses filiales en propriété exclusive, Fonds Fiera Sceptre inc. (« FSFI ») et Sceptre Fund Management Inc. (« SFMI »). La totalité des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

La Société exerce un contrôle conjoint sur l'entité Fiera Axiom Infrastructure Inc. (« Fiera Axiom »), spécialisée en investissement dans les infrastructures, et sur l'entité Fiera Properties Limited (« Fiera Properties »), spécialisée en investissement immobilier. Les résultats financiers des participations de la Société dans ses coentreprises sont intégrés aux résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence.

Les montants présentés sont en dollars canadiens. Ils ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont fondés sur l'information la plus précise dont disposait la direction, de même que sur son jugement. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement.

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET ADOPTION DES IFRS

La Société dresse ses états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, tels qu'ils sont énoncés dans la Partie I du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« *Manuel de l'ICCA* »). En 2010, le *Manuel de l'ICCA* a été remanié pour y inclure les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il exige que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société a donc commencé à présenter son information conformément à ce référentiel comptable dans les présents états financiers intermédiaires. Dans les présents états financiers, les « PCGR du Canada » s'entendent des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 ») et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »). Sauf pour certains choix et certaines exceptions transitoires, qui sont présentés à la note 13, la Société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables dans son bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} octobre 2010 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 13 contient de l'information sur l'incidence du passage aux IFRS sur la situation financière de la Société, sa performance financière et ses flux de trésorerie, y compris la nature et l'effet des principaux changements de méthodes comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers consolidés de la Société établis conformément aux PCGR du Canada pour l'exercice clos le 30 septembre 2011.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, puisque les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont plusieurs sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs comprennent, sans en exclure d'autres, la conjoncture économique et financière au Canada et ailleurs dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; la liquidité; la volatilité des marchés et les interruptions des opérations de négociation; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et envers les sociétés membres de notre groupe; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales; le risque opérationnel et le risque lié à la réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de Fiera Sceptre ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que Fiera Sceptre reçoit; la capacité de Fiera Sceptre de mener à bien ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et d'intégrer les entreprises acquises; les modifications des conventions et des méthodes comptables suivies par la Société pour présenter sa situation financière et ses résultats opérationnels, y compris les incertitudes entourant les principales hypothèses et estimations comptables. Ces facteurs, et d'autres encore, pourraient faire en sorte que la performance réelle de Fiera Sceptre soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les déclarations prospectives.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Fiera Sceptre est une société de gestion de placements indépendante de plein exercice offrant des produits multiples et des services-conseils et services connexes avec un actif sous gestion d'environ 29 milliards de dollars. Fiera Sceptre offre aux investisseurs institutionnels, aux clients de gestion privée et à des investisseurs diverses solutions de placement par l'application de stratégies de placement diversifiées. En plus de gérer les comptes de ses clients individuellement (les « Comptes gérés »), Fiera Sceptre a recours à environ 34 fonds en gestion commune pour gérer les catégories d'actifs spécialisés et pour combiner les actifs de plus petits clients afin d'offrir une gestion efficiente (les « Fonds en gestion commune »). Afin de fournir aux Solutions aux investisseurs un accès à ses services de gestion des placements, Fiera Sceptre est également le promoteur de deux familles de fonds communs de placement : les Fonds communs de placement Sceptre et les Fonds mutuels privés Fiera Sceptre (les « fonds communs de placement » et, collectivement avec les Fonds en gestion commune, les « Fonds »). Fiera Sceptre est le gestionnaire de tous les Fonds.

Les parts des fonds communs de placement sont distribuées par l'entremise de Fonds Fiera Sceptre inc. (« FSFI »), filiale en propriété exclusive de Fiera Sceptre. FSFI est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels et est inscrite dans la catégorie des courtiers en épargne collective en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Fiera Sceptre est inscrite dans les catégories des courtiers sur le marché indépendant et des gestionnaires de portefeuille dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada, ainsi que dans la catégorie des conseillers en placements auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Elle est aussi inscrite dans la catégorie des gestionnaires de fonds d'investissement en Ontario et au Québec. Par ailleurs, étant donné que Fiera Sceptre gère des portefeuilles d'instruments dérivés, elle est inscrite dans la catégorie des gestionnaires d'opérations sur marchandises en vertu de la *Loi sur la vente à terme sur marchandises* de l'Ontario, ainsi que dans la catégorie des gestionnaires de portefeuille en dérivés en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés* du Québec.

Le modèle de gestion de Fiera Sceptre se base avant tout sur la prestation de services de gestion des placements axés sur l'excellence. Environ 19 000 investisseurs détiennent des parts des fonds communs de placement et la Société gère environ 1 080 comptes de clients, notamment des investisseurs institutionnels, des clients particuliers et des clients de gestion privée. L'effectif de Fiera Sceptre compte environ 155 employés.

La plus grande part des produits des activités ordinaires de Fiera Sceptre provient des honoraires de gestion tirés de la gestion de ses Fonds et de ses Comptes gérés (les « honoraires de gestion »), ainsi que des honoraires de performance (les « honoraires de performance »). Les honoraires de gestion sont calculés en fonction des actifs sous gestion. Les honoraires de performance sont calculés pour chaque Fonds et chaque Compte géré applicable et représentent un pourcentage du rendement du capital investi ou de l'excédent du rendement du Fonds ou du Compte géré sur celui d'un indice de référence pertinent. Moins de 3,7 % des actifs sous gestion de Fiera Sceptre donnaient lieu à des honoraires de performance, ce qui assure des rentrées stables.

FAIT SIGNIFICATIF

Le 27 février 2012, Fiera Sceptre Inc. a annoncé la conclusion, avec Gestion de portefeuille Natcan inc. (« Natcan ») et la Banque Nationale du Canada, d'une convention d'achat d'actifs définitive (la « convention d'acquisition ») visant l'acquisition de la quasi-totalité des actifs commerciaux (les « actifs achetés ») de Natcan (l'« opération »). Aux termes de la convention, la Société achètera auprès de Natcan les actifs achetés en contrepartie d'un prix d'achat global (le « prix d'achat ») de 309 500 000 \$ plus le montant des passifs pris en charge (tels qu'ils sont définis dans la convention d'acquisition), sous réserve d'une réduction dans les circonstances décrites ci-après. Le prix d'achat sera réglé :

i) au moment de la clôture de l'opération, A) par le paiement par Fiera Sceptre d'un versement en espèces (la « contrepartie en espèces ») d'un montant de 235 M\$ moins la valeur des actions de contrepartie (telles qu'elles sont définies ci-après); B) l'émission par Fiera Sceptre des actions de contrepartie; et C) la prise en charge par Fiera Sceptre des passifs pris en charge. La valeur de chaque action de contrepartie sera calculée à la date de clôture à l'aide du CMPV sur deux périodes distinctes de 10 jours de Bourse; toutefois, si le prix par action de contrepartie est x) inférieur à 7,00 \$, le prix pour Natcan par action de contrepartie sera réputé égal à 7,00 \$ ou y) supérieur à 9,00 \$, le prix pour Natcan par action de contrepartie sera réputé égal à 9,00 \$;

ii) après le moment de la clôture, A) par le paiement d'une somme de 8,5 M\$ à l'égard de chacune des sept premières années définies (individuellement, un « versement annuel »), à moins que certains seuils minimums stipulés d'ASG ne soient pas remplis par Natcan et les membres du même groupe qu'elle; et B) par le paiement d'un versement unique de 15 M\$ à l'égard de la septième année définie (le « versement de la septième année »), à moins que certains seuils minimums stipulés d'ASG ne soient pas remplis par Natcan et les membres du même groupe qu'elle et que Fiera Sceptre ne reçoive pas certains montants minimums déterminés de frais de gestion de base annuels et de frais de gestion au rendement au cours de cette année définie.

Le terme « actions de contrepartie » au sens de la convention d'acquisition désigne 19 711 569 actions avec droit de vote subordonné de catégorie A, pourvu que le nombre d'actions de contrepartie soit assujéti à un rajustement à l'égard i) de l'exercice d'options par les titulaires d'options leur permettant d'acheter des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A, en conformité avec le régime d'options d'achat d'actions de 2007 de la Société et ii) de tout regroupement ou de toute division des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A avant le moment de la clôture, de sorte qu'au moment de la réalisation de cet événement après le 24 février 2012, le nombre global d'actions avec droit de vote de catégorie A devant être reçues par Natcan aux termes de la convention d'acquisition soit égal au nombre de titres de la Société qu'elle aurait eu le droit de recevoir si elle avait été propriétaire de ce nombre d'actions avec droit de vote subordonné de catégorie A avant chacun de ces événements. Les actions de contrepartie représenteront 35 % de l'ensemble des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A et des actions avec droit de vote spécial de catégorie B émises et en circulation de la Société immédiatement après la clôture de l'opération.

Le versement annuel à l'égard de l'année définie qui débute le 1er juillet 2012 et qui se termine le 30 juin 2013 (la « première année ») sera réglé au moyen de l'émission par Fiera Sceptre d'un nombre d'actions avec droit de vote subordonné de catégorie A (les « actions liées au versement de la première année ») correspondant au moins élevé des montants suivants : i) le montant du versement annuel à l'égard de la première année, divisé par le cours par action, ii) 2,5 % du nombre total d'actions qui doivent être émises et en circulation (avant dilution) immédiatement après l'émission des actions liées au versement de la première année et iii) le nombre d'actions qui, si elles étaient émises, ferait en sorte que Natcan et les membres du même groupe qu'elle détiennent 40 % de toutes les actions émises et en circulation. Aux fins de ces dispositions, le « cours par action » désigne le CMPV pour la période de 20 jours qui précède la date applicable d'émission des actions.

Le versement annuel à l'égard de l'année définie qui débute le 1er juillet 2013 et qui se termine le 30 juin 2014 (la « deuxième année ») sera réglé au moyen de l'émission par Fiera Sceptre d'un nombre d'actions avec droit de vote subordonné de catégorie A (les « actions liées au versement de la deuxième année ») correspondant au moins élevé des montants suivants : i) le montant du versement annuel à l'égard de la deuxième année, divisé par le cours par action, ii) 2,5 % du nombre total d'actions devant être émises et en circulation (avant dilution) immédiatement après l'émission des actions liées au versement de la deuxième année et iii) le nombre d'actions qui, si elles étaient émises, ferait en sorte que Natcan et les membres du même groupe qu'elle détiennent plus de 40 % de toutes les actions émises et en circulation.

Chaque versement annuel après la deuxième année et le versement de la septième année peuvent être réglés, au choix de Fiera Sceptre (et à son seul gré), en espèces ou au moyen d'actions avec droit de vote subordonné de catégorie A émises par Fiera Sceptre et inscrites à la TSX. Si Fiera Sceptre décide de remplir ses obligations à l'égard d'un versement annuel ou du versement de la septième année au moyen d'actions avec droit de vote subordonné de catégorie A, Fiera Sceptre doit émettre en faveur de Natcan ou selon les directives de Natcan et lui remettre le nombre d'actions avec droit de vote subordonné de catégorie A qui correspond à ce versement annuel ou à ce versement de la septième année, selon le cas, divisé par le CMPV des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A à la TSX pour la période de vingt (20) jours qui précède la date à laquelle ces actions sont émises, ce nombre étant arrondi à la baisse au nombre entier le plus proche. Chacune de ces émissions sera assujettie à la réception de toutes les approbations requises de la TSX et à la conformité aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Aux fins de la préparation du bilan consolidé pro forma non audité, la valeur attribuée aux actions de catégorie A de la Société correspond au prix minimal de 7,00 \$ par action pour chaque action visée par l'opération, étant donné que le CMPV pour la période de 10 jours précédant la date de la convention d'acquisition est inférieur à 7,00 \$ l'action. Par conséquent, la valeur des actions de contrepartie a été établie à 137 981 000 \$ et la contrepartie restante en espèces s'élève à 97 019 000 \$, pour un montant total de 235 M\$. Si le cours de clôture de l'action de Fiera Sceptre à la clôture de l'opération diffère du prix des actions de contrepartie utilisé dans les pro forma à titre indicatif, la valeur attribuée aux actions de contrepartie sera ajustée en conséquence.

L'opération, qui a été approuvée par le conseil d'administration de la Société et par le conseil d'administration de Natcan, devrait se clôturer au plus tard le 30 avril 2012, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires et l'approbation des actionnaires de la Société.

FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2011, la Société a obtenu d'excellents résultats au chapitre des placements et a continué d'investir dans des initiatives stratégiques. Les produits des activités ordinaires du premier trimestre de 2012 sont demeurés stables à 16,1 millions de dollars par rapport au trimestre précédent et les actifs sous gestion se sont maintenus à 29 milliards de dollars d'un trimestre à l'autre.

Les faits saillants du trimestre clos le 31 décembre 2011 sont les suivants :

Comparaison des résultats de décembre 2011 et de décembre 2010

- › Les actifs sous gestion totalisaient 28,9 milliards de dollars, en baisse de 348 millions de dollars ou de 1,2 % par rapport au total de 29,3 milliards de dollars enregistré au 31 décembre 2010. Le recul est principalement imputable à la perte d'un mandat de 0,9 milliard de dollars d'un client important représentant des produits annuels de 0,2 million de dollars. La Société a conservé la gestion des autres mandats de ce client. Par ailleurs, le rapatriement de mandats en actions mondiales gérés en externe s'est traduit par une perte de 0,2 milliard de dollars qui découle de la décision de certains clients de ne pas transférer la gestion de leurs mandats au sein de la Société. Cette initiative a toutefois eu un effet net positif pour la Société, puisque les frais des gestionnaires externes ont été en grande partie éliminés. La Société a également subi une perte de 0,2 milliard de dollars par suite du départ de deux directeurs de comptes du secteur Gestion privée. Ces variations négatives ont toutefois été compensées par de nouvelles rentrées nettes de 0,2 milliard de dollars provenant des clients existants et de nouveaux clients et par une appréciation de 0,8 milliard de dollars de la valeur de marché.
- › Les produits des activités ordinaires se sont établis à 16,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, en baisse de 2,4 millions de dollars, ou de 13,1 %, par rapport aux 18,6 millions de dollars inscrits pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le recul est principalement imputable à certains événements précis, notamment le départ de deux directeurs de comptes du secteur Gestion privée, qui s'est traduit par une baisse de 0,4 million de dollars, le non-rapatriement de certains mandats en actions mondiales gérés en externe dont l'incidence s'établit à 0,5 million de dollars et la baisse de 1,0 million de dollars des honoraires de performance.
- › Les charges opérationnelles se sont élevées à 12,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, comparativement à 11,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010, ce qui correspond à une hausse de 1,1 million de dollars, ou de 9,1 %. La hausse s'explique par l'augmentation de 1,8 million de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration, attribuable à la performance exceptionnelle de nos équipes de placements qui a ajouté 1,2 million de dollars à notre charge de rémunération. La baisse des frais des gestionnaires externes à 0,7 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 découle du rapatriement de mandats en actions mondiales des gestionnaires externes, en phase avec les plans de la Société.
- › Le bénéfice avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements ajusté le « BAIIA ajusté », (défini à la page 25 et présenté au tableau 1) (mesure de rendement non définie par les IFRS) s'est établi à 2,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, en comparaison de 5,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010, ce qui représente une baisse de 2,8 millions de dollars, ou de 51,3 %. (Le BAIIA ajusté supprime l'incidence des honoraires de performance sur le BAIIA.)

- › Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, la Société a comptabilisé un résultat net de 0,8 million de dollars, ou de 0,02 \$ par action (de base et après dilution). Pour le trimestre clos le 31 décembre 2010, elle avait comptabilisé un résultat net de 2,8 millions de dollars, ou de 0,08 \$ par action (de base et après dilution). Le résultat net reflète l'incidence des charges non récurrentes associées à l'opération susmentionnée qui s'est chiffrée à 0,9 million de dollars (0,6 million de dollars déduction faite de l'impôt), soit 0,02 \$ par action (de base et après dilution). Exclusion faite de l'incidence de ces charges, le résultat net pour le trimestre à l'étude aurait atteint 1,5 million de dollars ou 0,04 \$ par action (de base et après dilution).

Comparaison des résultats de décembre 2011 et de septembre 2011

- › Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, le total des actifs sous gestion a diminué de 100 millions de dollars, soit de 0,3 %, et s'est établi à 28,9 milliards de dollars, comparativement à 29 milliards de dollars au 30 septembre 2011.
- › Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, les produits des activités ordinaires sont demeurés stables à 16,13 millions de dollars, alors qu'ils s'établissaient à 16,07 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2011, sous l'effet combiné d'une augmentation de 0,68 million de dollars des honoraires de performance et d'un recul des produits de 0,62 million de dollars. La baisse des produits découle principalement du départ de deux directeurs de comptes du secteur Gestion privée qui a ponctionné 0,4 million de dollars au poste des produits.
- › Les charges opérationnelles se sont élevées à 12,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, comparativement à 12,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, ce qui représente une hausse de 0,6 million de dollars, ou de 5,3 %. Cette augmentation correspond à la hausse de 0,8 million de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration, combinée à la baisse de 0,2 million des frais des gestionnaires externes pour le trimestre clos le 31 décembre 2011.
- › Le bénéfice avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté », défini à la page 25 et présenté au tableau 1) (mesure de rendement non définie par les IFRS) s'est établi à 2,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, en comparaison de 3,8 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2011, ce qui représente une baisse de 1,1 million de dollars, ou de 29,9 %. (Le BAIIA ajusté supprime l'incidence des honoraires de performance sur le BAIIA.)
- › Le BAIIA ajusté par action s'est établi à 0,07 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, en baisse de 0,03 \$ ou de 30 % par rapport au BAIIA ajusté par action de 0,10 \$ inscrit au trimestre clos le 30 septembre 2011.
- › Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, la Société a comptabilisé un résultat net de 0,8 million de dollars, ou de 0,02 \$ par action (de base et après dilution), en baisse de 0,4 million de dollars, ou de 33,4 %, par rapport au trimestre précédent clos le 30 septembre 2011 où le résultat net se chiffrait à 1,2 million de dollars, soit 0,03 \$ par action (de base et après dilution). Le résultat net reflète l'incidence des charges non récurrentes associées à l'opération susmentionnée qui s'est chiffrée à 0,9 million de dollars (0,6 million de dollars déduction faite de l'impôt), soit 0,02 \$ par action (de base et après dilution). Exclusion faite de l'incidence de ces charges, le résultat net pour le trimestre à l'étude aurait atteint 1,5 million de dollars ou 0,04 \$ par action (de base et après dilution).

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Tableau 1 – Compte de résultat et actifs sous gestion

ACTIFS SOUS GESTION
(en millions de dollars)

	AU 31 DÉC. 2011	AU 30 SEPT. 2011	AU 31 DÉC. 2010	VARIATION POSITIVE (NÉGATIVE) D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE	VARIATION POSITIVE (NÉGATIVE) D'UN EXERCICE À L'AUTRE
Actifs sous gestion	28 920	29 020	29 268	(100)	(348)

DONNÉES TIRÉES DU COMPTE DE RÉSULTAT
(en milliers de dollars)

	TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉC. 2011	TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPT. 2011	TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉC. 2010	VARIATION POSITIVE (NÉGATIVE) D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE	VARIATION POSITIVE (NÉGATIVE) D'UN EXERCICE À L'AUTRE
Produits des activités ordinaires					
Honoraires de gestion de base et autres produits	15 246	15 869	16 678	(622)	(1 431)
Honoraires de performance	885	202	1 879	683	(994)
	16 131	16 071	18 557	61	(2 425)
Charges					
Frais de vente, généraux et d'administration	12 554	11 762	10 756	(792)	(1 796)
Gestionnaires externes	166	316	900	150	734
Charges opérationnelles	12 719	12 078	11 656	(641)	(1 062)
BAIIA*	3 413	3 993	6 900	(581)	(3 488)
Amortissement des immobilisations corporelles	202	386	200	184	(2)
Amortissement des immobilisations incorporelles	884	918	782	34	(102)
Autres charges	906	297	1 482	(610)	576
Charge d'impôt	591	1 148	1 621	557	1 029
RÉSULTAT NET	829	1 245	2 815	(416)	(1 986)
Résultat de base et dilué par action	0,02	0,03	0,08	(0,01)	(0,05)
Résultat par action (exclusion faite des éléments non récurrents)	0,02	0,03	0,08	(0,01)	(0,05)
BAIIA ajusté par action	0,07	0,10	0,15	(0,03)	(0,08)
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES AJUSTÉES					
BAIIA	3 413	3 993	6 900	(581)	(3 488)
MOINS : Honoraires de performance nets	(773)	(229)	(1 480)	544	(706)
BAIIA ajusté*	2 639	3 765	5 420	(1 125)	(2 781)

* Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les IFRS. Se reporter à la section intitulée « Mesures non définies par les IFRS » à la page 25.

Tableau 2 – Principales données tirées de l'état de la situation financière

(en milliers de dollars)	(non audité) 31 DÉCEMBRE 2011	(non audité) 31 DÉCEMBRE 2010
Trésorerie, trésorerie soumise à restrictions et placements	1 190	5 398
Débiteurs	16 983	18 287
Autres actifs courants	564	336
Goodwill et immobilisations incorporelles	140 342	143 005
Participations dans des coentreprises	1 369	838
Autres actifs non courants	4 001	3 096
Total de l'actif	164 449	170 960
Passifs courants	14 019	16 108
Impôt futur	9 827	10 146
Autres passifs non courants	1 665	2 234
Capitaux propres	138 938	142 472
Total du passif et des capitaux propres	164 449	170 960

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET RENDEMENT GLOBAL

Actifs sous gestion

Tableau 3 – Actifs sous gestion – Variations trimestrielles

(en millions de dollars)	31 DÉC. 2011	Trimestres clos les 30 SEPT. 2011	31 DÉC. 2010
Actifs sous gestion – au début de la période	29 020	30 060	30 755
Flux de trésorerie nets	(1 055)	(732)	(2 283)
Appréciation (dépréciation) de la valeur de marché	955	(308)	796
Actifs sous gestion – à la fin de la période	28 920	29 020	29 268

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, le total des actifs sous gestion a diminué de 100 millions de dollars, ou de 0,3 %, et s'établit à 28,9 milliards de dollars. La baisse est attribuable à des flux de trésorerie nets négatifs de 1,1 milliard de dollars combinés à une appréciation de la valeur du marché de l'ordre de 1 milliard de dollars.

Ces flux de trésorerie nets négatifs sont principalement attribuables à la perte d'un mandat de 908 millions de dollars d'un client important du secteur Solutions aux investisseurs représentant des produits annuels de 0,2 million de dollars. La Société a conservé la gestion des autres mandats de cet important client. Le secteur Gestion privée a subi l'incidence des flux de trésorerie négatifs de 196 millions de dollars par suite du départ de deux directeurs de comptes ayant entraîné une baisse de produits de 0,4 million de dollars. Ces facteurs ont été compensés par des flux de trésorerie nets positifs des clients de 153 millions de dollars. En outre, l'effet positif du marché de 955 millions de dollars dont a principalement bénéficié le secteur Gestion institutionnelle a donné lieu à une appréciation de la valeur de marché de 723 millions de dollars.

Le total des actifs sous gestion au 31 décembre 2011 a diminué de 0,3 million de dollars, ou de 1,2 %, pour s'établir à 28,9 milliards de dollars, par rapport à un total de 29,3 milliards de dollars au 31 décembre 2010. La diminution des actifs sous gestion est principalement attribuable à la perte d'un mandat de 0,9 milliard de dollars d'un client important représentant des produits annuels de 0,2 million de dollars. La Société a conservé la gestion des autres mandats de ce client. Par ailleurs, le rapatriement de mandats en actions mondiales gérés en externe s'est traduit par une perte de 0,2 milliard de dollars. Cette initiative a toutefois eu un effet net positif pour la Société, puisque les frais des gestionnaires externes ont été en grande partie éliminés.

La baisse s'explique également par la perte de 0,2 milliard découlant du départ de deux directeurs de comptes du secteur Gestion privée. Ces variations négatives ont toutefois été compensées par de nouvelles rentrées nettes de 0,2 milliard de dollars provenant des clients existants et de nouveaux clients et par une appréciation de 0,8 milliard de dollars de la valeur de marché.

Produits des activités ordinaires

Les honoraires de gestion sont basés sur les actifs sous gestion, et les produits des activités ordinaires de chaque secteur d'activité sont essentiellement basés sur la valeur de clôture moyenne des actifs sous gestion à la fin de chaque jour, mois ou trimestre civil. L'analyse des produits des activités ordinaires présentée ci-après porte sur la moyenne des actifs de chaque secteur.

Tableau 5 – Produits – Variations trimestrielles (en milliers de dollars)

	Trimestres clos les			Variation d'un exercice à l'autre	
	31 DÉC. 2011	30 SEPT. 2011	31 DÉC. 2010	D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE \$	D'UN EXERCICE À L'AUTRE \$
Honoraires de gestion et autres produits	15 246	15 869	16 678	(622)	(1 431)
Honoraires de performance	885	202	1 879	683	(994)
Total des produits	16 131	16 071	18 557	61	(2 425)

Comparaison des résultats de décembre 2011 et de décembre 2010

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 16,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, en baisse de 2,4 millions de dollars, ou de 13,1 %, par rapport aux 18,6 millions de dollars inscrits pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le recul est imputable à la diminution des actifs sous gestion de base qui s'est traduite par une baisse de 1,4 million de dollars des honoraires de gestion et par une baisse de 1,0 million de dollars des honoraires de performance.

Honoraires de gestion : diminution de 1,4 million de dollars, ou de 8,6 %

La diminution s'explique principalement par la baisse des actifs sous gestion qui, malgré l'appréciation de la valeur de marché, a entraîné un recul de 1,4 million de dollars des produits liés aux honoraires de gestion pour le trimestre clos le 31 décembre 2011. Les répercussions sur les produits des activités ordinaires sectoriels sont les suivantes :

- › Les produits des activités ordinaires du secteur Gestion institutionnelle ont fléchi de 0,4 million de dollars, ou de 4,2 %, pour le trimestre clos le 31 décembre 2011. La baisse découle de la perte des actifs des clients qui ont choisi de ne pas transférer la gestion de leurs mandats en actions mondiales à la suite du rapatriement de ces mandats à l'interne. Le transfert à la Société des mandats gérés par un gestionnaire externe et l'élimination des frais de gestion externe ont toutefois eu un effet positif pour la Société.
- › Les produits des activités ordinaires du secteur Gestion privée ont reculé de 0,4 million de dollars, ou de 11,8 %, pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 en raison, principalement, du départ de deux directeurs de comptes.
- › Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, les produits des activités ordinaires du secteur Solutions aux investisseurs ont baissé de 0,7 million de dollars, ou de 17 %, en raison du rétrécissement des actifs sous gestion et de la dépréciation de la valeur de marché.

Honoraires de performance : diminution de 1,0 million de dollars, ou de 52,9 %

La diminution des honoraires de performance de 1,0 million de dollars a eu une incidence négative sur les produits de performance.

Comparaison des résultats de décembre 2011 et de septembre 2011

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, les produits des activités ordinaires sont demeurés stables à 16,13 millions de dollars, alors qu'ils s'établissaient à 16,07 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2011, sous l'effet combiné d'une augmentation de 0,68 million de dollars des honoraires de performance et d'un recul des produits de 0,62 million de dollars.

Honoraires de gestion : diminution de 0,62 million de dollars, ou de 3,9 %

Le manque à gagner de 0,62 million de dollars, ou de 3,9 %, en honoraires de gestion s'est traduit par les baisses suivantes des produits des activités ordinaires sectoriels :

- › Les produits du secteur Gestion institutionnelle sont demeurés stables à 9,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011.
- › Les produits du secteur Gestion privée se sont repliés de 0,4 million de dollars par rapport au trimestre précédent clos le 30 septembre 2011, en raison du départ de deux directeurs de comptes.
- › Les produits du secteur Solutions aux investisseurs ont diminué de 0,3 million de dollars, ou de 8,1 %, pour le trimestre clos le 31 décembre 2011. Le rétrécissement des actifs sous gestion et la dépréciation de la valeur de marché dans le secteur des fonds communs de placement expliquent le manque à gagner de 0,3 million de dollars au chapitre des produits.

Honoraires de performance : augmentation de 0,68 million de dollars, soit plus de 100 %

L'augmentation des honoraires de performance de 0,68 million de dollars a eu une incidence positive sur les produits de performance.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se composent des frais de vente, généraux et d'administration ainsi que des frais des gestionnaires externes. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, les charges opérationnelles ont totalisé 12,7 millions de dollars, en hausse de 1,1 million de dollars, ou de 9,1 %, par rapport à ceux de 11,7 millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 1,8 million de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration, toutefois contrebalancée par une réduction à 0,7 million de dollars des frais des gestionnaires externes pour le trimestre clos le 31 décembre 2011.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, les charges opérationnelles ont totalisé 12,7 millions de dollars, en hausse de 0,6 million de dollars, ou de 5,3 %, par rapport à ceux de 12,1 millions de dollars inscrits pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2011. Cet écart découle de la hausse de 0,8 million de dollars du total des frais de vente, généraux et d'administration, ainsi que de la baisse de 0,2 million de dollars des frais des gestionnaires externes à la suite du rapatriement de la gestion de mandats en actions mondiales jusqu'alors assurée par des gestionnaires externes, pour le trimestre clos le 31 décembre 2011.

Frais de vente, généraux et d'administration

Les frais de vente, généraux et d'administration ont augmenté de 1,8 million de dollars, ou de 16,7 %, pour s'établir à 12,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, en comparaison de 10,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 1,2 million de dollars au titre de la charge de rémunération, en raison de la performance exceptionnelle de nos équipes de placements, en particulier dans les domaines des titres à revenu fixe et des actions mondiales, à l'augmentation de 0,2 million de dollars de la charge de rémunération fondée sur des actions et à l'accroissement de 0,4 million de dollars au titre des frais de marketing et service à la clientèle ainsi du loyer, des services techniques et de l'assurance.

Les frais de vente, généraux et d'administration ont augmenté de 0,8 million de dollars, soit de 6,7 %, et s'établissent à 12,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, en comparaison de 11,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2011. Cette augmentation est attribuable à la hausse de 0,9 million de dollars de la charge de rémunération combinée à l'augmentation de 0,5 million de dollars au titre du loyer, des services techniques et de l'assurance, contrebalancées par une baisse de 0,6 million de dollars des honoraires professionnels qui s'explique par la prise en compte, au trimestre précédent, des frais engagés en rapport avec les initiatives stratégiques.

Gestionnaires externes

Les frais des gestionnaires externes ont diminué de 0,7 million de dollars, ou de 81,6 %, passant de 0,9 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2010 à 0,2 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, principalement en raison du rapatriement à l'interne de la gestion de ces actifs, conformément à notre plan.

Par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2011, les frais des gestionnaires externes ont diminué de 0,15 million de dollars, ou de 47,6 %, passant de 0,3 million de dollars à 0,2 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011. Cette baisse est attribuable au rapatriement de la gestion de ces actifs au sein de la Société, ce qui est conforme à notre plan et a eu pour conséquence de réduire les honoraires des gestionnaires externes.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 est demeuré stable à 0,2 million de dollars par rapport à la période correspondante de 2010 et a diminué de 0,2 million de dollars par rapport au trimestre précédent de 2011.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, l'amortissement des immobilisations incorporelles s'est établi à 0,9 million de dollars, en hausse de 0,1 million de dollars, ou de 13,1 %, par rapport à celui de la période correspondante de 2010, qui s'était établi à 0,8 million de dollars. Il est demeuré stable à 0,9 million de dollars relativement au trimestre précédent clos le 30 septembre 2011.

Autres charges

Les autres charges ont diminué de 0,6 million de dollars, soit de 38,9 %, pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, pour s'établir à 0,9 million de dollars, en comparaison de 1,5 million de dollars pour la période correspondante de 2010. La baisse est essentiellement attribuable à la prise en compte au trimestre clos en décembre 2010 d'une charge non récurrente de 1,4 million de dollars découlant de la restructuration et des indemnités de départ versées dans le cadre du regroupement avec Sceptre, par rapport à une charge non récurrente de 0,9 million de dollars liée à la transaction avec Natcan.

Les autres charges ont augmenté de 0,6 million de dollars, soit de plus de 100 %, pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, et s'établissent à 0,9 million de dollars, en comparaison de 0,3 million de dollars pour le trimestre précédent de 2011. La hausse est essentiellement attribuable à la prise en compte d'une charge non récurrente de 0,9 million de dollars liée à l'opération dont il est fait mention plus haut par rapport à une charge non récurrente de 0,5 million de dollars découlant de la radiation d'immobilisations corporelles en raison de la cessation d'exploitation des lieux au trimestre clos le 30 septembre 2011 qui a été neutralisée par un apport de 0,2 million de dollars de la coentreprise.

BAIIA et BAIIA ajusté¹

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, le BAIIA a reculé de 3,5 millions de dollars, ou de 50,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et s'établit à 3,4 millions de dollars. Le recul tient essentiellement à la baisse de 2,4 millions de dollars des produits des activités ordinaires, dont 1,0 million de dollars au titre des honoraires de performance, combinée à la hausse de 1,1 million de dollars des charges opérationnelles qui s'explique en grande partie par la performance exceptionnelle de nos équipes de placements, en particulier dans les domaines des titres à revenu fixe et des actions mondiales.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté du trimestre clos le 31 décembre 2011 reflètent la baisse des honoraires de gestion de base par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, sous l'effet conjugué de l'effet de la dépréciation de la valeur de marché ainsi que de la perte de certains clients au sein des secteurs Gestion privée et Solutions aux investisseurs, laquelle a toutefois été contrebalancée par les efforts de vente dans le secteur Gestion institutionnelle, et de l'augmentation de l'ensemble des charges opérationnelles, c'est-à-dire les frais de vente, généraux et d'administration et les frais engagés au titre des initiatives stratégiques.

Le BAIIA ajusté, qui supprime l'incidence des honoraires de performance, s'est établi à 2,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, en baisse 2,8 millions de dollars, ou de 51,3 %, comparativement à celui de 5,4 millions de dollars dégagé pour la période correspondante de 2010. Compte non tenu de l'incidence des honoraires de performance, le repli du BAIIA ajusté reflète essentiellement la baisse de 1,4 million de dollars des produits des activités ordinaires, combinée à une augmentation générale de 1,4 million de dollars des frais de vente, généraux et d'administration et des honoraires des gestionnaires externes.

Le BAIIA pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 a diminué de 0,6 million de dollars par rapport au trimestre précédent clos le 30 septembre 2011, s'établissant à 3,4 millions de dollars. Les produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 sont demeurés stables, mais ils ont toutefois été annulés par l'augmentation de 0,6 million de dollars des charges opérationnelles, laquelle est principalement attribuable à la progression de la charge de rémunération.

Le BAIIA ajusté, qui supprime l'incidence des honoraires de performance, s'est établi à 2,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, en baisse de 1,1 million de dollars, ou de 29,9 %, comparativement à celui de 3,8 millions de dollars dégagé pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2011. Compte non tenu de l'incidence des honoraires de performance, le fléchissement du BAIIA ajusté tient principalement à la réduction de 0,6 million de dollars des honoraires de gestion de base, combinée à l'augmentation générale de 0,5 million de dollars des frais de vente, généraux et d'administration, principalement liée à la hausse de la charge de rémunération.

¹ Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les IFRS. Se reporter à la section intitulée « Mesures non définies par les IFRS » à la page 25.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, la Société a comptabilisé un résultat net de 0,8 million de dollars, ou de 0,02 \$ par action (de base et après dilution), comparativement à un résultat net de 2,8 millions de dollars, ou de 0,08 \$ par action (de base et après dilution), pour le trimestre clos le 31 décembre 2010. La diminution de 2,0 millions de dollars du résultat net s'explique par l'incidence de la baisse de 1,4 million de dollars des honoraires de gestion de base et de la baisse de 1,0 million de dollars des honoraires de performance, combinée à l'augmentation générale de 1,1 million de dollars des charges opérationnelles. Ces manques à gagner ont toutefois été compensés par une diminution de 1,0 million de dollars de la charge d'impôt, combinée à une baisse des autres charges à 0,6 million de dollars, qui a eu une incidence sur le résultat net du trimestre clos le 31 décembre 2011.

Comparativement au trimestre précédent clos le 30 septembre 2011, la Société a enregistré un manque à gagner de 0,4 million de dollars, ou de 0,01 \$ par action (de base et après dilution). Le repli de 0,4 million de dollars du résultat net pour le trimestre à l'étude par rapport au trimestre précédent de 2011 s'explique par une augmentation des charges opérationnelles de 0,6 million de dollars et une hausse de 0,6 million des autres charges, compensées par la diminution, totalisant 0,8 million de dollars, de l'amortissement et de la charge d'impôt. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2011, le résultat net s'établissait à 1,2 million de dollars ou 0,03 \$ par action (de base et après dilution).

La charge non récurrente de 0,9 million de dollars (0,6 million de dollars déduction faite de l'impôt) qui est liée à l'opération dont il est fait mention plus haut a eu une incidence de 0,02 \$ par action (de base et après dilution) sur le résultat net. Compte non tenu de ces charges, le résultat net du trimestre se serait établi à 1,5 million de dollars, soit un résultat de 0,04 \$ par action (de base et après dilution).

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

L'information trimestrielle présentée ci-dessous n'a pas été audité. Sauf indication contraire, elle a été établie selon les IFRS. Les actifs sous gestion, le total des produits des activités ordinaires, le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net de la Société sur une base consolidée, y compris les montants par action pour chacun des huit trimestres les plus récents, se présentent comme suit :

Tableau 7 – Résultats des trimestres clos les (en milliers de dollars, sauf pour les actifs sous gestion, qui sont en millions de dollars)

	T1 31 déc. 2011	T4 30 sept. 2011	T3 30 juin 2011	T2 31 mars 2011	T1 31 déc. 2010	T4 30 sept. 2010 ¹	T3 30 juin 2010 ¹	T2 31 mars 2010 ¹
Actifs sous gestion	28 920	29 020	30 060	29 452	29 268	30 755	22 660	22 185
Total des produits des activités ordinaires	16 132	16 071	17 578	17 936	18 557	11 541	11 427	9 465
BAIIA	3 413	3 993	5 064	4 312	6 900	1 290	3 335	1 425
BAIIA ajusté	2 639	3 765	4 474	3 982	5 420	1 197	2 510	888
BAIIA ajusté par action	0,07	0,10	0,12	0,12	0,15	0,08	0,16	0,05
Résultat net	829	1 245	2 813	1 897	2 815	91	2 060	489
Par action – de base et dilué	0,02	0,03	0,08	0,05	0,08	0,01	0,13	0,03

¹ Les résultats financiers de ces trimestres sont présentés selon les PCGR du Canada.

Analyse des résultats et des tendances

Actifs sous gestion

Depuis le regroupement avec Sceptre le 1^{er} septembre 2010, les actifs sous gestion sont demeurés relativement stables.

Produits des activités ordinaires

Le recul des produits des activités ordinaires au cours des derniers trimestres est imputable à la baisse des produits tirés des honoraires de performance.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a fluctué entre un creux sous la barre des 1 million de dollars et un sommet de 5,4 millions de dollars. Le BAIIA ajusté avait augmenté notamment à la suite du regroupement avec Sceptre le 1^{er} septembre 2010, mais il a fléchi au cours des derniers trimestres en raison de la hausse des charges opérationnelles qui s'explique par le relèvement de la charge de rémunération attribuable à la performance exceptionnelle de nos équipes de placements, en particulier dans les domaines des titres à revenu fixe et des actions mondiales, ainsi que par la poursuite de nos investissements dans des initiatives stratégiques, comme l'établissement d'une succursale aux États-Unis et d'un fonds de placements immobiliers, et les frais de mise en route qui en découlent.

Résultat net

Le résultat net a fluctué entre un creux inférieur à 0,1 million de dollars et un sommet de 2,8 millions de dollars. Le résultat net avait augmenté à la suite du regroupement avec Sceptre le 1er septembre 2010, mais il a fléchi au cours des derniers trimestres en raison de diverses initiatives et des charges non récurrentes liées à l'opération annoncée.

LIQUIDITÉS

Flux de trésorerie

Le tableau suivant fournit des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie de Fiera Sceptre.

Tableau 8 – Sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les :

(en milliers de dollars; non audité)	31 DÉC. 2011	31 DÉC. 2010
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	2 720	160
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(1 140)	(849)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(2 926)	(1 888)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 346)	(2 577)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	(34)	1 177
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	(1 380)	(1 400)

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 2,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, comparativement à 0,2 million de dollars pour la période correspondante de 2010. L'écart s'explique par le recul du résultat net de 2,0 millions de dollars au présent trimestre clos le 31 décembre 2011 compensé par la variation positive de 4,9 millions de dollars des éléments du fonds de roulement hors trésorerie.

Les flux de trésorerie de 1,1 million de dollars affectés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 décembre 2011 découlent principalement de l'affectation de 1,5 million de dollars supplémentaires aux fins d'améliorations locatives à nos bureaux de Toronto. Ils se comparent à des flux de trésorerie de 0,9 million de dollars affectés à des activités d'investissement pour la période correspondante de 2010, principalement attribuables à une participation dans Fiera Axium.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 1,0 million de dollars en raison du versement d'un dividende plus élevé de 0,7 million de dollars, combiné à une émission de capital-actions de 0,3 million de dollars réalisée au cours de la période correspondante de 2010.

Emprunt bancaire

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée de 6 500 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,25 % et qui vient à échéance en juin 2012. Cette marge était inutilisée à la fin de l'exercice. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang de 6 500 000 \$ sur les créances, les immobilisations corporelles et incorporelles, présentes et futures de la Société.

Arrangements non comptabilisés

Au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, Fiera Sceptre n'avait aucun arrangement non comptabilisé, aucune garantie, aucun dérivé ni aucune entité à détenteurs de droits variables. La Société ne prévoit pas non plus conclure de tels arrangements.

Poursuites judiciaires

Fiera Sceptre peut se trouver engagée dans divers litiges et réclamations dans le cours normal de ses activités. Bien que la Société ne puisse prédire l'issue des litiges et des réclamations en cours au 31 décembre 2011, la direction, en se fondant sur l'information disponible et sur son évaluation du bien-fondé de ces litiges et réclamations, estime que le règlement de ces litiges et réclamations n'aura pas d'incidence importante ou défavorable sur la situation financière ou les résultats opérationnels consolidés de la Société.

Avantages du personnel futurs

Dans le cadre du regroupement d'entreprises dont il est fait mention à la note 1 des états financiers, la Société a assumé le rôle de promoteur des régimes de retraite individuels (« RRI ») qui ont été établis par Sceptre pour certains employés clés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en cours, la Société n'est pas tenue légalement de verser des cotisations destinées à couvrir les déficits de solvabilité aux termes des RRI. Toutefois, la Société a une obligation prévue par la loi en ce qui concerne le financement du déficit. La présentation de l'information financière au titre de ces RRI est faite selon un cycle triennal.

Au 1^{er} janvier 2011, un RRI d'un ancien employé de Sceptre affichait un déficit de 293 057 \$ qui nécessite un apport annuel de 59 696 \$. Les exigences en matière de capitalisation, le cas échéant, seront rendues officielles par le dépôt du rapport actuariel de janvier 2012. La Société a inscrit une provision pour les cotisations futures qui pourraient être requises au terme de ce RRI particulier.

Capital social

Au 31 décembre 2011, la Société avait 15 367 666 actions de catégorie A à droit de vote subalterne et 21 207 964 actions de catégorie B à droit de vote spécial, pour un total de 36 575 630 actions en circulation, comparativement à 15 078 721 actions de catégorie A à droit de vote subalterne et 21 357 336 actions de catégorie B à droit de vote spécial pour un total de 36 436 057 actions en circulation au 31 décembre 2010.

Le 6 octobre 2011, le conseil d'administration a mis en place un régime d'achat d'actions dans le but d'attirer et de retenir les employés admissibles en les invitant à participer à la croissance et au développement de la Société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu du régime a été fixé à 1,5 million d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne. Le conseil peut déterminer la date de souscription ainsi que le nombre d'actions que chaque employé admissible peut souscrire. Le prix de souscription est établi selon le prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société négociées à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de souscription.

Rémunération fondée sur des actions

Le nombre d'options sur actions émises et en cours en vertu du régime d'options sur actions a varié comme suit au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Tableau 9 – Options

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré en dollars
Solde à la fin de la période	1 630 072	5,93
Options pouvant être exercées à la fin de la période	320 875	5,33

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du premier trimestre clos le 31 décembre 2011, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Fiera Sceptre n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu une incidence importante, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction de la Société a évalué, sous la supervision du chef de la direction et du premier vice-président, Finances, l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière (au sens prévu par le Règlement 52-109) en date du 31 décembre 2011. Au terme de cette évaluation, le chef de la direction et le premier vice-président, Finances ont conclu que la conception et l'application de ces contrôles et procédures de communication de l'information et de ces contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient satisfaisantes et efficaces en date du 31 décembre 2011.

INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, la Société est exposée aux risques suivants à l'égard des instruments financiers qu'elle utilise : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée au 31 décembre 2011.

L'activité de la Société est la gestion d'actifs de placement. Le niveau des actifs sous gestion, qui est directement lié au rendement des placements et à la capacité de la Société de conserver et d'accroître ses actifs, constitue le principal inducteur de performance des résultats courants.

Les états consolidés intermédiaires de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société dont la valeur est assujettie à des facteurs de risque. Même si certains de ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des actifs sous gestion de nos clients, l'analyse qui suit porte essentiellement sur notre propre portefeuille de placements.

Le risque de perte auquel la Société s'expose à l'égard de ses instruments financiers découle principalement du risque de marché, qui comprend le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux fluctuations du marché boursier, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et des prix du marché, notamment les taux d'intérêt, les fluctuations du marché boursier et d'autres variations pertinentes des taux ou des prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés dans lesquels les actifs sous-jacents connexes sont échangés. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels la Société est exposée et la façon dont ils sont gérés actuellement.

Risque lié aux fluctuations du marché boursier

Les fluctuations de la valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et des pertes liés aux titres de capitaux propres, et aux titres de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune du portefeuille de la Société et entraînent des variations des profits et des pertes réalisés et latents. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, par conséquent, sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, et les titres à revenu fixe.

La Société gère son portefeuille de placements selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. Son expertise particulière porte sur la gestion de placements et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Le portefeuille d'actions et de titres liés aux actions de la Société au 31 décembre 2011 comprenait des placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune gérés par la Société ayant une juste valeur de 999 000 \$. Les placements dans des fonds communs de placement et en gestion commune comprennent un portefeuille de placements canadiens très diversifié. Les parts de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune n'ont pas d'échéances précises.

Une variation de 10 % du placement de la Société dans des titres de participation et des titres liés aux actions sur les autres éléments du résultat global au 31 décembre 2011 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer les autres éléments du résultat global de 100 000 \$.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à son obligation et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Le risque de crédit associé à la trésorerie, à la trésorerie soumise à restrictions et aux placements temporaires est limité parce que les contreparties en cause sont des banques à charte auxquelles les agences nationales de notation ont accordé une notation de qualité supérieure.

Risque de liquidité

La Société vise à disposer de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. La Société surveille le solde de sa trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles afin de respecter ses engagements.

Gestion du capital

La trésorerie que la Société tire de ses activités opérationnelles et les fonds disponibles au moyen de sa marge de crédit autorisée suffisent à financer ses activités et à lui permettre de faire face à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Le capital de la Société se compose du capital social, des résultats non distribués et de la dette à long terme, y compris la partie courante de cette dernière, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes, tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et à assurer la conformité aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par le prêteur.

Afin de maintenir sa structure du capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt, et acquérir ou céder des actifs pour accroître sa performance financière et sa souplesse.

Afin de se conformer aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société doit conserver un fonds de roulement minimal de 200 000 \$, comme il est précisé dans le *Règlement 31-103 sur les obligations et les dispenses d'inscription*.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Nos états financiers consolidés intermédiaires sont nos premiers états à rendre compte de nos résultats et de notre situation financière en vertu des IFRS. Ils ont été établis conformément aux normes IAS 34, *Information financière intermédiaire* et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* émises par l'International Accounting Standards Board (IASB), de même qu'aux méthodes comptables que nous prévoyons adopter à l'égard de nos états financiers pour l'exercice qui se terminera le 30 septembre 2012. Ils ne fournissent pas toute l'information exigée pour les états financiers annuels complets. Jusqu'à maintenant, nos états financiers annuels et nos états intermédiaires consolidés étaient préparés en vertu des PCGR du Canada. L'adoption des IFRS n'a pas eu d'incidence importante sur notre performance globale, nos décisions stratégiques et les tendances fondamentales qui sous-tendent nos activités.

Incidence de la transition aux IFRS

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, fournit des directives au sujet de la première application des IFRS. L'analyse des IFRS et la comparaison que nous avons établie par rapport aux méthodes comptables que nous utilisons en vertu des PCGR du Canada ont permis de déterminer que nos méthodes étaient généralement conformes aux IFRS sous plusieurs aspects, mais elles ont aussi mis en lumière un certain nombre de différences importantes. Nos états financiers intermédiaires et notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 fournissent plus de précisions sur ces différences et sur les ajustements connexes.

IFRS 1 prévoit des exceptions obligatoires ainsi que des exemptions facultatives. Nous avons choisi d'appliquer certaines des exemptions facultatives en vue de réduire la complexité du processus de conversion aux IFRS. La note 13 de nos états financiers consolidés intermédiaires fournit plus de précisions sur les exemptions à IFRS 1 dont nous nous sommes prévalus ainsi qu'un rapprochement entre nos résultats de 2011 dressés en vertu des PCGR du Canada antérieurs et ceux établis en vertu des IFRS. Le rapprochement porte notamment sur le total des capitaux propres au 1^{er} octobre 2010, au 31 décembre 2010 et au 30 septembre 2011, de même que sur le résultat net et le résultat global pour le trimestre clos le 31 décembre 2010 et l'exercice clos le 30 septembre 2011. Nos méthodes comptables en vertu des IFRS sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le BAIIA correspond au total du résultat net plus les intérêts sur la dette et les autres intérêts débiteurs, l'impôt sur le résultat, l'amortissement et la perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles, les primes de maintien en poste et certains frais d'acquisition. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA mais ajusté afin d'éliminer l'incidence des honoraires de performance. Un rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté est présenté dans le tableau 1, Compte de résultat.

Nous avons inclus des mesures non définies par les IFRS pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de notre rendement financier et opérationnel. Nous estimons que les mesures non définies par les IFRS constituent d'importantes mesures complémentaires du rendement financier et opérationnel, du fait qu'elles ne tiennent pas compte d'éléments qui ont une incidence moindre sur notre rendement financier et opérationnel, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les indicateurs conformes aux IFRS seuls ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées ont aussi fréquemment recours à des mesures non définies par les IFRS pour évaluer les sociétés émettrices, dont bon nombre utilisent des mesures non définies par les IFRS aux fins de la présentation de leurs résultats. Notre direction fait par ailleurs appel à des mesures non définies par les IFRS pour faciliter la comparaison du rendement financier et opérationnel d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assumer le service de la dette, à financer les dépenses d'investissement et à combler les besoins en fonds de roulement. Les mesures non définies par les IFRS ne sont pas des informations présentées en conformité avec les IFRS. Par exemple, une partie ou la totalité des mesures non définies par les IFRS ne tiennent pas compte a) de nos dépenses en trésorerie ou de nos besoins futurs au titre des dépenses d'investissement ou des engagements contractuels, b) des variations de nos besoins en fonds de roulement ou de nos besoins de liquidités à cet égard, c) de l'importante charge d'intérêts ou des besoins de liquidités liés aux paiements d'intérêts et de capital sur notre dette, et d) des versements d'impôt qui représentent une réduction des liquidités à notre disposition. Nous considérons les éléments exclus du calcul des mesures non définies par les IFRS comme des éléments non récurrents et moins pertinents aux fins de l'évaluation de notre rendement, mais certains de ces éléments pourraient persister et ainsi réduire les liquidités à notre disposition. À notre avis, la présentation des mesures non définies par les IFRS décrites précédemment est appropriée. Cependant, ces mesures non définies par les IFRS comportent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse; elles ne doivent pas être examinées isolément ni remplacer l'analyse de nos résultats présentés selon les IFRS. En raison de ces limitations, nous nous appuyons principalement sur nos résultats présentés selon les IFRS et nous utilisons les mesures non définies par les IFRS à des fins complémentaires seulement. En outre, il est possible que d'autres entreprises calculent les mesures non définies par les IFRS différemment. Ces mesures ne peuvent donc pas nécessairement être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS

Les activités de Fiera Sceptre sont exposées à un certain nombre de facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, les suivants :

Les clients ne s'engagent pas dans une relation à long terme

Les ententes aux termes desquelles Fiera Sceptre gère l'actif de ses clients, conformément à la pratique du secteur, peuvent être résiliées moyennant un court préavis. Les clients dont l'actif est investi dans des Fonds peuvent également racheter leurs parts moyennant un court préavis. Par conséquent, rien ne garantit que Fiera Sceptre sera en mesure d'atteindre ou de conserver un certain montant d'actifs sous gestion, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa capacité d'attirer et de conserver les clients ainsi que sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance potentiels et sa rentabilité globale.

La perte de clients importants ou d'un nombre considérable de clients existants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats opérationnels et la situation financière de Fiera Sceptre.

Un mauvais rendement de nos placements pourrait nous faire perdre des clients, nous empêcher d'attirer de nouveaux clients, réduire les actifs sous gestion et faire baisser nos produits des activités ordinaires

Un mauvais rendement des placements, que ce soit par rapport aux concurrents de Fiera Sceptre ou à d'autres éléments, pourrait faire en sorte que les clients existants choisissent de retirer leurs actifs des Fonds pour investir dans des produits offrant un meilleur rendement, ce qui aurait une incidence défavorable sur la capacité de Fiera Sceptre à se procurer des capitaux auprès de ses clients existants ou de nouveaux clients, réduisant ainsi potentiellement les actifs sous gestion, les honoraires de gestion, la rentabilité et le potentiel de croissance de Fiera Sceptre. En outre, la capacité de Fiera Sceptre à obtenir des honoraires de performance est directement liée au rendement de ses placements. Par conséquent, un mauvais rendement des placements pourrait faire en sorte que Fiera Sceptre n'obtienne plus d'honoraires de performance, ou qu'elle en obtienne moins. Fiera Sceptre ne peut garantir que ses rendements relatifs futurs seront positifs, qu'elle conservera ses clients ou qu'elle attirera de nouveaux clients.

La perte d'employés clés découlant des pressions concurrentielles pourrait nous faire perdre des clients et entraîner une baisse de nos produits des activités ordinaires

Les activités de Fiera Sceptre dépendent des personnes hautement qualifiées et spécialisées qu'elle embauche. La participation de ces personnes aux équipes de gestion de placements, de gestion des risques et du service à la clientèle de Fiera Sceptre est cruciale pour attirer et retenir les clients. Fiera Sceptre consacre des ressources considérables pour recruter, former et rémunérer ces personnes. Toutefois, la croissance du total des actifs sous gestion dans le secteur de la gestion des placements, le nombre de nouvelles sociétés dans ce secteur et la dépendance envers les bons résultats pour vendre des produits financiers ont entraîné une hausse de la demande d'excellents professionnels des placements et du service à la clientèle. La rémunération de ces professionnels tend à augmenter à un taux bien supérieur à celui de l'inflation et à celui observé dans d'autres secteurs. Fiera Sceptre prévoit que ces coûts continueront de représenter une partie importante de ses dépenses.

Fiera Sceptre a toujours pris des mesures pour encourager ses employés clés à continuer de travailler pour elle et elle continuera de le faire. Ces mesures comprennent l'offre d'un régime d'options d'achat d'actions, d'un régime incitatif à court terme, du régime d'achat d'actions pour les employés ainsi que d'un environnement de travail qui favorise la satisfaction des employés. Nous ne doutons pas que ces mesures nous permettront de

devenir un employeur de choix et qu'elles seront efficaces en ce qui a trait à la rétention de nos employés, même si nous devons faire face à une concurrence accrue pour des professionnels chevronnés dans le secteur, et que Fiera Sceptre sera en mesure de recruter de nouveaux employés hautement qualifiés dotés des compétences souhaitées en temps opportun, si nécessaire.

Intégration des entreprises visées par le regroupement

L'obtention des avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement dépendra en partie de la capacité de la direction de Fiera Sceptre de réaliser les avantages et les économies de coûts prévus dans le cadre de l'intégration des activités de Fiera Sceptre et de Natcan. Le processus d'intégration des activités pourrait comporter des défis considérables, et la direction de Fiera Sceptre pourrait ne pas être en mesure de le mettre en œuvre sans heurt, avec succès ou sans recourir à des ressources financières importantes. Il est possible que le processus d'intégration donne lieu à la perte d'employés clés, à l'interruption des activités auxquelles ils prenaient part ou à des incohérences en matière de normes, de contrôles, de procédures et de politiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la direction de Fiera Sceptre de maintenir ses relations avec les clients, les fournisseurs et les employés ou d'obtenir les avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement.

L'intégration de Fiera Sceptre et de Natcan nécessite beaucoup d'efforts, de temps et de ressources de la part de la direction, ce qui pourrait détourner son attention et ses ressources d'autres occasions stratégiques et de questions liées à l'entreprise au cours du processus. Rien ne garantit que la direction de Fiera Sceptre sera en mesure d'intégrer les activités de chacune des entreprises avec succès, ni que les synergies ou les autres avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement se réaliseront. L'incapacité de la direction à intégrer avec succès les activités de Fiera Sceptre et de Natcan, y compris les technologies de l'information et les systèmes d'information financière, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Fiera Sceptre.

Les pressions concurrentielles pourraient entraîner une baisse des produits des activités ordinaires

La concurrence est vive dans le secteur de la gestion de placements. Certains des concurrents actuels et futurs de Fiera Sceptre disposent de ressources techniques, financières, de marketing, de distribution et d'autres ressources bien plus importantes que celles de Fiera Sceptre. Rien ne garantit que Fiera Sceptre pourra atteindre ou maintenir un niveau donné d'actifs sous gestion ou de produits des activités ordinaires dans un tel environnement. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité de Fiera Sceptre, et rien ne garantit que celle-ci pourra faire face à la concurrence de façon efficace. En outre, la capacité de Fiera Sceptre à maintenir sa structure d'honoraires de gestion et d'honoraires de performance dépend de sa capacité à fournir à ses clients des produits et des services concurrentiels. Rien ne garantit que Fiera Sceptre ne subira pas une pression de la concurrence la forçant à réduire ses honoraires, qu'elle pourra conserver sa structure d'honoraires ou qu'elle pourra conserver ses clients grâce à cette structure. Une réduction importante des honoraires de gestion ou des honoraires de performance de Fiera Sceptre pourrait avoir une incidence défavorable sur les produits des activités ordinaires.

Conflits d'intérêts et risque lié à la réputation

L'incapacité de Fiera Sceptre de gérer et de résoudre de façon appropriée les conflits d'intérêts pourrait ternir sa réputation et avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Certains des Fonds et des Comptes gérés ont des objectifs de placement qui se recoupent, et les décisions quant à la répartition des occasions de placement parmi ces Fonds pourraient entraîner des conflits d'intérêts éventuels. Il se pourrait que des conflits d'intérêts réels, éventuels ou perçus entraînent l'insatisfaction des investisseurs ou encore des litiges ou des mesures en vue d'assurer l'application réglementaire. Les réclamations liées à des conflits d'intérêts pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la réputation de Fiera Sceptre, ce qui pourrait nuire à ses activités de plusieurs façons, y compris en entraînant la perte de clients.

Le risque lié à la réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, puisse entraîner une réduction des bénéfices ou de la base de clients de Fiera Sceptre en raison de son incidence sur l'image de Fiera Sceptre. Le risque lié à la réputation est inhérent à pratiquement toutes les opérations effectuées par Fiera Sceptre, même lorsque l'opération est entièrement conforme aux exigences juridiques et réglementaires. Le risque lié à la réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques, car il est souvent lié au risque opérationnel, au risque lié à la réglementation et aux autres risques inhérents aux activités de Fiera Sceptre. Par conséquent, le cadre de gestion du risque lié à la réputation de Fiera Sceptre est intégré à tous les autres volets de la gestion du risque et constitue une composante clé du code d'éthique et de conduite auquel tous les employés de Fiera Sceptre sont assujettis.

L'évolution au sein du secteur de la gestion des placements pourrait entraîner une baisse des produits des activités ordinaires

La capacité de Fiera Sceptre à générer des produits a été touchée de façon importante par la croissance qu'a connue le secteur de la gestion des placements et par le taux de rendement relatif de la Société dans ce secteur. La croissance historique dans le secteur de la gestion des placements ne se poursuivra pas indéfiniment et une conjoncture défavorable ainsi que d'autres facteurs, notamment un recul important des marchés financiers, pourraient nuire à la popularité des services de Fiera Sceptre ou faire en sorte que les clients se retirent des marchés ou diminuent leurs investissements. Toute chute de la croissance dans le secteur de la gestion des placements ou tout autre changement touchant le secteur et ayant pour résultat de dissuader les investisseurs d'utiliser les services de Fiera Sceptre pourrait nuire à la capacité de celle-ci d'attirer des clients et ainsi contribuer à une baisse des produits des activités ordinaires.

Toute erreur ou toute inconduite de la part des employés pourrait entraîner des sanctions réglementaires ou nuire à la réputation de Fiera Sceptre, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité

Au cours des dernières années, de nombreux cas de fraude ou d'autres genres d'inconduite de la part des employés ont retenu l'attention du public dans le secteur des services financiers et, malgré les mesures à grande échelle que Fiera Sceptre a mises en place pour empêcher et prévenir ce genre d'activités (y compris la mise en place de son code d'éthique et de conduite), elle est toujours assujettie aux risques liés aux cas d'inconduite de la part des employés. L'inconduite de la part des employés peut comporter plusieurs facettes, notamment lier Fiera Sceptre à des opérations qui excèdent les limites autorisées ou qui présentent des risques inacceptables, ou lui cacher certaines activités qui ne sont pas autorisées ou qui n'ont pas donné les succès escomptés et qui peuvent, dans l'un ou l'autre des cas, entraîner des risques ou des pertes inconnus et non gérés. L'inconduite de la part des employés pourrait également comprendre l'utilisation abusive de renseignements confidentiels, ce qui pourrait entraîner des sanctions réglementaires et nuire considérablement à la réputation. Fiera Sceptre est également susceptible de subir des pertes en raison d'une erreur de la part d'un employé. Il n'est pas toujours possible de prévenir l'inconduite de la part d'un employé ou d'empêcher les erreurs des employés et les précautions que Fiera Sceptre prend pour empêcher et détecter ce genre d'activités pourraient ne pas être efficaces dans tous les cas, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

Risque de poursuite et risque lié à la réglementation

La capacité de Fiera Sceptre d'exercer ses activités est tributaire de sa conformité et de son inscription continue aux termes des lois sur les valeurs mobilières des territoires dans lesquels elle exerce ses activités. Toute modification du cadre de réglementation des valeurs mobilières ou toute omission de se conformer aux lois, aux règles et aux règlements pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de Fiera Sceptre. Il se pourrait également que des lois et des règlements qui régissent les activités de Fiera Sceptre, ou l'un de ses produits ou services de placement en particulier, soient modifiés ou interprétés d'une manière qui lui soit défavorable. L'évolution rapide du milieu de la réglementation en matière de valeurs mobilières et le renforcement des normes en matière d'efficacité opérationnelle dans le secteur de la gestion des placements, ainsi que les pressions qu'exerce la concurrence pour la mise en marché de produits et de services novateurs, pourraient nécessiter des ressources humaines supplémentaires. L'instauration de nouvelles obligations de communication de l'information ainsi que d'autres procédures visant les Fonds de placement pourrait nécessiter des dépenses supplémentaires. L'inobservation de ces règlements pourrait entraîner des amendes, l'interdiction temporaire ou permanente des activités de Fiera Sceptre ou des activités menées par son personnel ou des dommages à sa réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Peu importe l'efficacité de Fiera Sceptre à surveiller et à administrer les politiques et les procédures établies en matière de conformité, Fiera Sceptre ainsi que ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte peuvent être assujettis à des obligations ou à des amendes qui pourraient limiter leur capacité d'exercer leurs activités. Fiera Sceptre souscrit divers types d'assurances en vue de couvrir certains risques potentiels et évalue continuellement le caractère adéquat de cette couverture. Au cours des dernières années, le coût de l'assurance a augmenté, tandis que le nombre d'assureurs a diminué. En raison de la mise en œuvre du régime de responsabilité civile du marché secondaire, il pourrait éventuellement s'avérer plus difficile d'obtenir de l'assurance selon des modalités économiques raisonnables.

Le risque de poursuites est inhérent au secteur de la gestion de placements dans lequel Fiera Sceptre exerce ses activités. Ce risque ne peut pas être éliminé, même s'il n'existe aucun motif de poursuite. À cet égard, les risques juridiques auxquels sont exposés Fiera Sceptre, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte comprennent le risque de responsabilité en cas de contravention aux lois sur les valeurs mobilières, de manquement aux obligations fiduciaires ou de mauvais usage des Fonds des investisseurs. En outre, en raison de l'existence, dans certains territoires, du régime de responsabilité civile du marché secondaire, des actionnaires insatisfaits peuvent plus aisément tenter des poursuites contre Fiera Sceptre, ses administrateurs et ses dirigeants.

L'incapacité de gérer les risques inhérents aux modèles de portefeuille pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre

Fiera Sceptre surveille, évalue et gère les principaux risques liés à ses activités. Ces risques comprennent les risques externes des marchés auxquels tous les investisseurs sont exposés et les risques internes découlant de la nature des activités de Fiera Sceptre. Certaines méthodes de gestion des risques utilisées par Fiera Sceptre sont fondées sur l'utilisation du comportement historique observé du marché. Par conséquent, ces méthodes ne peuvent pas nécessairement prévoir l'exposition future au risque, laquelle peut être beaucoup plus élevée que les mesures historiques.

D'autres méthodes utilisées pour la gestion du risque reposent sur l'évaluation de l'information concernant les marchés, les clients ou d'autres éléments dont les renseignements ont été rendus publics ou auxquels Fiera Sceptre peut accéder autrement. Ces renseignements ne seront pas nécessairement exacts, complets, à jour ou bien évalués dans tous les cas. La gestion des risques opérationnels, juridiques et réglementaires nécessite, entre autres, des politiques et des procédures permettant d'inscrire en bonne et due forme et de vérifier un grand

nombre d'opérations et d'événements, et ces politiques et procédures pourraient ne pas être entièrement efficaces. L'incapacité de Fiera Sceptre à gérer les risques de ses portefeuilles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

La croissance rapide des actifs sous gestion de Fiera Sceptre pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement des placements de Fiera Sceptre ou sur sa capacité de continuer de croître

La disponibilité des occasions de placement appropriées pour les nouveaux clients est une composante importante du rendement des placements. Si Fiera Sceptre n'était pas en mesure de cerner un nombre suffisant d'occasions de placement pour ses nouveaux clients en temps opportun, le rendement des placements pourrait être touché de façon défavorable ou Fiera Sceptre pourrait décider de limiter sa croissance et de réduire la fréquence à laquelle elle accepte de nouveaux clients. Si les actifs sous gestion de Fiera Sceptre augmentaient rapidement, elle pourrait ne pas être en mesure de tirer parti des occasions de placement qui lui étaient offertes par le passé ou de cerner suffisamment d'occasions de placement pour atteindre les rendements absolus ciblés.

Évaluation

L'évaluation des Fonds est de nature incertaine. Même si les Fonds sont audités par des vérificateurs indépendants, au sens du code de déontologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec, afin d'établir si leurs états financiers sont préparés de façon fidèle conformément aux PCGR du Canada ou aux IFRS, l'évaluation de certains titres et autres placements dans les Fonds peut comporter des incertitudes et des décisions qui sont basées sur des jugements et, si les évaluations en question devaient s'avérer inexactes, la valeur liquidative d'un Fonds pourrait être mal évaluée. Des renseignements de tiers indépendants sur les cours pourraient ne pas être disponibles à l'égard de certains des titres et des autres placements des Fonds. De plus, les Fonds pourraient investir dans certains biens qui, en raison de leur nature, peuvent être extrêmement difficiles à évaluer avec exactitude, notamment les placements en capital-risque détenus par Fiera Sceptre dans des sociétés de portefeuille fermées. Fiera Sceptre pourrait engager des coûts considérables pour corriger les erreurs de prix découlant de l'évaluation inexacte de la valeur des placements.

Il est possible que nous soyons tenus d'absorber les charges opérationnelles d'un Fonds commun de placement

Si la valeur des actifs sous gestion des Fonds Fiera Sceptre diminue au point que l'imputation de la totalité des charges opérationnelles à un Fonds rende les ratios de frais de gestion ou un Fonds non concurrentiels, Fiera Sceptre pourrait choisir d'absorber certains de ces frais, ce qui donnerait lieu à une augmentation des charges de Fiera Sceptre et à une diminution de la rentabilité.

L'incapacité de mettre en place des politiques, des procédures et des mesures efficaces en ce qui concerne la sécurité des renseignements pourrait perturber les activités commerciales et entraîner des pertes financières susceptibles d'avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre

Fiera Sceptre dépend de l'efficacité de ses politiques, de ses procédures et de ses mesures concernant la sécurité de l'information pour protéger ses systèmes informatiques et de télécommunications ainsi que les données qui s'y trouvent ou qui sont transmises au moyen de ces systèmes. Tout incident concernant la sécurité de l'information dont la cause est externe, notamment une attaque par un cyberpirate ou par un virus ou un programme-ver informatique, ou tout incident dont la cause est interne, notamment l'incapacité de contrôler l'accès à des systèmes sensibles, pourrait perturber de façon importante les activités de Fiera Sceptre ou entraîner la divulgation ou la modification de renseignements critiques ou confidentiels et pourrait entraîner des

pertes financières importantes, la mise en place de mesures réglementaires, la rupture des contrats conclus avec les clients, des dommages à la réputation de Fiera Sceptre ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Les services administratifs fournis par Fiera Sceptre dépendent de logiciels fournis par des tiers fournisseurs. Le défaut d'un fournisseur clé, la perte des produits de ces fournisseurs ou tout problème ou toute erreur lié à ces produits pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de Fiera Sceptre de fournir ces services administratifs. Les changements apportés aux ententes de prix conclues avec ces tiers fournisseurs par suite de mises à niveau ou d'autres circonstances pourraient également avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de Fiera Sceptre.

Dépendance à l'égard des systèmes d'information et de télécommunications

Fiera Sceptre dépend de la disponibilité de son personnel, de ses bureaux et du bon fonctionnement de ses systèmes informatiques et de télécommunications. Une catastrophe telle que des dégâts causés par l'eau, une explosion ou une perte prolongée d'électricité pourrait interrompre de façon importante les activités de Fiera Sceptre et entraîner des pertes financières importantes, la perte de ressources humaines, la mise en place de mesures réglementaires, la rupture de contrats conclus avec des clients et des dommages à la réputation ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses pourrait être impossible

Fiera Sceptre dispose de diverses assurances, notamment des assurances sur les erreurs et omissions, des assurances responsabilité commerciale générales et le cautionnement d'une institution financière. Le caractère adéquat de la couverture d'assurance est évalué continuellement, notamment en comparant ses coûts à ses avantages. Toutefois, rien ne garantit que les réclamations éventuelles ne dépasseront pas la limite de la couverture ou que l'assureur acceptera les réclamations. Un jugement contre Fiera Sceptre dépassant l'assurance disponible ou auquel l'assurance ne s'applique pas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Rien ne garantit que Fiera Sceptre pourra obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses.

Cette page a été laissée vide de façon intentionnelle.

Cette page a été laissée vide de façon intentionnelle.

Cette page a été laissée vide de façon intentionnelle.



FIERASCEPTRE